L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office at New Orleans. Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

TEMPERATURE

Du 27 mars 1906.

Thermomètre de E. et L. Claudel, Opticiens. No 121 rue Carondelet.

	Fahrenheit	Centigrade
6 h. du matin..	68	20
Midi.....	82	28
3 P. M.....	80	27
6 P. M.....	78	25

La Quarantaine Nationale.

Un projet de loi plaçant sous le contrôle fédéral la quarantaine maritime est, depuis plusieurs mois déjà, déposé à la Chambre des Représentants et soumis au comité chargé de le discuter et de faire un rapport.

Avant d'être déposé, ce projet, dont l'auteur est M. Williams, a été examiné sous toutes ses faces et approuvé par les délégués des Etats du Sud, qui sont plus exposés à l'introduction des maladies contagieuses que les autres régions de l'Union à cause de leurs relations constantes avec l'Amérique Centrale et les Antilles.

Et c'est pourquoi il est permis de s'étonner, aujourd'hui que l'été est proche, que la Chambre ne l'ait pas encore adopté. C'est que, malgré l'approbation presque unanime des représentants et des populations du Sud, il s'est formé une opposition qui, sous le prétexte de constitutionnalité entrave les débats et pourrait bien retarder l'adoption du projet. Et chose curieuse, cette opposition est presque entièrement composée des délégués du Texas, un état du sud ayant autant d'intérêt que ses voisins à ce que toutes les mesures possibles soient prises pour prévenir l'importation par voie de mer des maladies contagieuses qui, dans le passé, ont fait des torts si considérables au pays.

A ces délégués du Texas se sont jointe quelques Démocrates opiniâtrement attachés à la théorie des droits des Etats et des Républicains très heureux de trouver l'occasion de semer la dissension parmi leurs adversaires politiques.

Que cette opposition soit vouée à un échec, cela n'est pas douteux, mais en attendant elle n'en retarde pas moins l'adoption du projet, et cela en un moment où les autorités devraient s'apprêter à prendre des mesures pour le mettre à exécution aussi promptement que possible.

Il est même douteux maintenant que, par suite des manœuvres de cette opposition, le projet Williams soit discuté à la Chambre avant le budget de l'exécutif et de la justice et le budget des postes. Dans ces conditions, la loi, dont l'adoption n'est cependant pas douteuse, ne pourra être promulguée et exécutée que lorsque nous serons entrés dans la saison des chaleurs.

Il est vrai que les Etats intéressés exerceront eux-mêmes une surveillance active, mais il en résultera pour eux de grosses dépenses.

Et si l'on songe que l'opposition est condamnée à l'impuissance, on ne peut que la déplorer davantage.

Le Dîner de l'Elysée

Paris, 16 mars :

Le Président de la République et Mme Fallières ont offert hier leur premier grand dîner officiel en l'honneur du corps diplomatique.

La table, dressée dans la grande salle des fêtes, qu'on avait parée de superbes tapisseries des Gobelins de la "Suite" de l'"Histoire d'Esther" et de celle de "Don Quichotte", était décorée du surtout de la "Danse" de Léonard dont les diverses pièces étaient reliées par des entrelacs d'orchidées et d'asparagus.

Mme Fallières avait à sa droite S. Exc. le comte Tornielli, doyen du corps diplomatique, et à sa gauche S. Exc. Munir-pacha, ambassadeur de Turquie.

Le Président de la République avait à sa droite Mme la comtesse Tornielli et à sa gauche Mme la marquise del Muni.

Les autres convives étaient :

A la droite de Mme Fallières, S. A. S. la princesse de Radolin; S. Exc. M. Nélidov, ambassadeur de Russie ; Mme Lardy, M. Sarrien, président du Conseil ; Mme Delcassé, le chevalier de Stuers, ministre des Pays-Bas ; Mme Gyldenstolpe, Mme Develle, le comte Balny d'Avricourt, Mme Zolotowitz, Samad Khan, Mme Mollard, M. de Selves, Mme Jacquillat, Lion-She-Shum, le général Brun, MM. Vanneus, Georges Louis, Zolotowitz, Herosa, Nord Jean-Joseph, le lieutenant-colonel Ebener, le commandant Lasson, René Jalros et André Fallières ;

A la gauche de Mme Fallières, Mme Nélidov, S. Exc. le comte de Khevenhüller-Metsch, ambassadeur d'Autriche-Hongrie; Mme Delyanni, M. Léon Bourgeois, ministre des affaires étrangères ; Mme la comtesse Balny d'Avricourt, M. Delyanni, ministre de Grèce; Mme Brugère, M. de Piza, Mme Léon, M. Candamo, Mme Pallain, M. Leghait, Mme Tatzuké, le général Brugère, Mme Lardy, M. Ferrer y Picabia, Mlle Fallières, MM. Arsène Henry, le prince Choroon, Lionel Lareze, le capitaine de frégate Keraudren, Marc Varenne et Lassartiges.

A la droite du Président, S. Exc. le marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne, lady Feo Bertie, S. Exc. M. Mac Cormick, ambassadeur des Etats-Unis, Mme Ribot, M. Lardy, Mme Rendon, M. Delcassé, Mme de Selves, M. de Souza Roza, Mme Ferrer y Picabia, le général Florentin, Mme Morel, M. Vesnitch, Mme Ebener, M. Develle, Mlle Zolotowitz, MM. le baron Roissard de Bellet, Wedel Jarlsberg, Olarte, Lanes, le commandant Jacquillat, le lieutenant Barrot et Henri Jalros.

A la gauche du président, S. A. S. le prince de Radolin, ambassadeur d'Allemagne, Mme Mac Cormick, S. Exc. Sir Francis-Bertie, ambassadeur d'Angleterre, Mme de Piza, M. Ribot, Mme Leghait, M. de Peralta, Mme Dessirier, M. Machain, Mme la comtesse de Moy, M. Rendon, Mme Georges Louis, le comte de Gyldenstolpe, Mme de Keraudren, le général Vargas, Mlle Dessirier, MM. Pallain, le comte de Moy, Morel, Arroya, Delunn-Montaud, Tatsuké, Mollard, le commandant Jullian, Routier et Cassagneau.

Pendant le repas, la musique de la garde républicaine a fait entendre la Marche du cortège de "Déjanire" de Saint-Saëns, le prélude d'"Axël" d'Alexandre Georges, les Scènes pittoresques de Massenet, "la Voix des cloches" de Luigini, l'ouverture du "Carnaval romain" de Berlioz et la Marche militaire de Schubert.

Après le dîner a eu lieu une très brillante réception à laquelle ont assisté, avec tous les membres du corps diplomatique, un grand nombre de hautes personnalités de tous les grands corps de l'Etat, les membres de l'Institut, les conseillers maîtres de la Cour des comptes, les conseillers d'Etat, les représentants de la haute magistrature et des états-major de l'armée et de la marine, les bureaux du Conseil municipal et du Conseil général et plusieurs hauts fonctionnaires de l'Etat.

Les salons de la Présidence sont restés ouverts très avant dans la soirée. Les hôtes de M. le Président de la République se disaient enchantés de la bonne grâce et de l'affabilité avec laquelle M. et Mme Fallières ont fait, pour la première fois, les honneurs de l'Elysée.

Secours et condoléances.

Le Président de la République s'est inscrit pour 10,000 francs à la souscription en faveur des victimes de Courrières, et chacun des ministres pour 500 francs.

La Chambre de commerce de Paris, en séance récente, a voté un secours de 5,000 francs.

Le Conseil municipal de Vienne a voté 10,000 couronnes ; celui de Prague, 500 couronnes ; le Conseil municipal de Shaerbeck, 1,000 francs; celui de Strasbourg, 5,000 marks.

Le Conseil municipal de Marseille a voté un secours de 5,000 francs ; une collecte faite parmi les conseillers municipaux présents à la séance a produit 1,650 francs. Le Conseil municipal de Niort envoie 500 francs à Courrières ; celui de Cannes, 1,000 francs ; celui de Brest, 1,000 francs.

De nouvelles souscriptions sont ouvertes :

A Paris, par la Fédération nationale de la mutualité française; par le personnel de la préfecture de la Seine ; par le "Souvenir français".

En province : par l'Union des étudiants de l'Etat, de Lille ; par plusieurs journaux et associations ouvrières de Bordeaux ;

A l'étranger : par la Chambre des communes, à Londres ; par l'Association de la presse belge ; par les journaux de Barcelone, et en Italie par plusieurs municipalités.

Le département du Pas-de-Calais a organisé un Comité de secours où se centralisent les produits des souscriptions et des collectes faites dans la région. Le Comité a dès maintenant plus de 700,000 francs à sa disposition.

Les premières distributions d'argent ont été faites dans les corons par M. le commandant Lasson, au nom du Président de la République, et M. le préfet Duréault, qui l'accompagnait.

De touchants témoignages de condoléances continuent à parvenir à la France de l'étranger ; les derniers reçus étaient envoyés par le Parlement roumain, lord Northcote, gouverneur d'Australie, et le Conseil communal de Bruxelles.

Chiffres intéressants.

A propos de l'horrible catastrophe de Courrières, on s'est demandé si, malgré les mesures prises par les compagnies en vue d'assurer la sécurité des ouvriers au fond de la mine, le mineur ne demeurait pas, en France, plus exposé aux accidents mortels qu'il ne l'est dans les charbonnages de l'étranger ?

La statistique fournit à cet égard des renseignements qui peuvent rassurer les Français, et voici un tableau dont les chiffres sont particulièrement significatifs. Ils indiquent combien d'ouvriers par mille ont trouvé la mort depuis trente-cinq ans, en Grande-Bretagne, en Prusse et en France, dans des accidents de mines :

	France	Prusse	Grande-Bretagne
1871 80..	2 22	2 88	2 23
1881 90..	1.83	2.94	1.94
91-1900..	1.18	2 47	1.44
1901.....	1.21	2.34	1.37
1902.....	1 09	1 99	1.25
1903.....	1.02	1.92	1 28
1904.....	1.07	1.80	1 25

De ces chiffres rapprochés se dégagent deux indications intéressantes : d'abord, c'est que partout, depuis trente-cinq ans, le "pourcentage" de la mort dans les mines—grâce au perfectionnement des engins et procédés de travail, aux progrès des méthodes d'hygiène universellement améliorées—s'est abaissé dans de considérables proportions : de près de moitié en Grande Bretagne et en Prusse, "de plus de moitié" en France. Ensuite, il ressort de ces chiffres que non seulement les charbonnages de Prusse mais ceux d'Angleterre ont, à l'heure qu'il est, une mortalité supérieure à celle qui est constatée dans ceux de la France.

Le Mariage d'Alphonse XIII.

Voici le texte de la déclaration du président du conseil devant les Cortès, pour annoncer le mariage du roi Alphonse :

"Conformément à l'article 56 de la Constitution, le Roi nous ordonne de porter à la connaissance des Cortès son projet de mariage avec la princesse Victoria-Eugenia de Battenberg.

"En remplissant un aussi agréable mandat, le gouvernement espère que les Cortès, toujours si dévoués au trône et affectueux pour le Roi, partageront avec le souverain l'espoir que son union contribuera à la continuation de la dynastie, au maintien de la paix publique et à la grandeur de la patrie, aspirations sans lesquelles son bonheur ne saurait être complet, car, obéissant aux impulsions de son cœur, le monarque tient compte de ses devoirs envers la nation espagnole dont les destinées lui sont confiées."

Ce document, signé par tous les membres du cabinet, a été remis, après lecture, aux bureaux de la Chambre et du Sénat.

On mande de Madrid que le roi et la reine sont rentrés, ces jours derniers, par train spécial.

Les ministres, les hauts fonctionnaires, les diplomates, attendaient à leur arrivée Alphonse XIII et la reine Marie-Christine.

La foule a fait une ovation aux souverains.

Condamnation de Buck.

Los Angeles, Cal., 27 mars—Morris Buck, le meurtrier de Mme Canfield, la femme du riche financier, a été condamné aujourd'hui à être pendu le 1er juin prochain.

La question des inventaires.

Conformément aux déclarations qui ont été faites à la Chambre par M. Sarrien, M. Clemenceau, ministre de l'intérieur, a envoyé une circulaire aux préfets pour préciser les conditions dans lesquelles doivent se poursuivre les inventaires des biens d'Eglise.

Partout où ces inventaires pourront se faire sans résistance, il y aura lieu d'y procéder. Partout au contraire où il faudrait recourir à la force, on devra surseoir à toute opération et dresser un procès-verbal de constat. Dans ce dernier cas, la dévolution des biens aux associations cultuelles sera ajournée jusqu'à ce que ces associations elles-mêmes aient consenti à se soumettre à la formalité légale. C'est, en somme, l'application des résolutions qui avaient été déjà prises par M. Dubief, ministre de l'intérieur du précédent cabinet, et qui—par une admirable bizarrerie parlementaire—lui avait valu l'affichage de son discours dans la séance même où le ministère dont il faisait partie fut renversé.

Ajoutons que, d'après une statistique officielle, il y a actuellement :

51,490 inventaires d'église terminés ;
4 607 inventaires en cours ;
10,253 inventaires à faire.

La boutonnière fleurie.

Il est bruit en ce moment dans les milieux élégants de la réapparition de la fleur à la boutonnière. Seulement on n'y voudra plus porter que des fleurs emblématiques, symbolisant les opinions ou les secrètes pensées de chacun.

D'où vient cette coutume ? Les Anglais sont les premiers à avoir choisi des fleurs comme emblème : la guerre des Deux Roses en a laissé le souvenir.

Les républicains de 1789 prirent, avec Camille Desmoulins, les feuilles vertes arrachées aux marronniers du Palais-Royal. Les boulangistes avaient adopté l'œillet rouge ; les socialistes actuels l'églantine pourpre ; les violettes sont devenues, sous la Restauration, l'emblème des bonapartistes, et l'œillet blanc celui des royalistes.

A ce sujet, on connaît l'anecdote de Mlle Mars, demandant un congé à M. de La Ferté, dont le nom patronymique était Papillon.

Mlle Mars était très bonapartiste et M. de La Ferté lui dit :

—Mademoiselle Mars, je vous donnerai un congé lorsque les violettes seront des lis.

—Et moi monsieur, répondit l'artiste, je vous le demanderai quand les papillons seront des aigles.

THEATRES.

CRESCENT.

Les ministrels de Lew Dockstader font merveille au Crescent.

C'est devant deux belles salles qu'ils ont joué hier en matinée et le soir.

Ils donneront demain une autre matinée qui sera tout aussi populaire que la première.

Des souvenirs sous forme de rouleaux de graphones sont offerts aux dames et aux enfants, entre autres les rouleaux de la fameuse chanson : "Everybody Works but Father".

ORPHEUM.

Le nouveau programme de l'Orpheum est déjà tout aussi populaire que les précédents, et on peut prédire qu'à chaque représentation il n'y aura pas une place de libre. Tous les numéros sont aussi bien joués qu'ils sont intéressants, et tous les artistes sont invariablement rappelés.

TULANE.

Le grand succès de Miss Lulu Glaser et de ses partenaires dans la jolie, fine et amusante comédie musicale qui a pour titre : "Miss Dolly Dollars", a été aussi brillant qu'à la première représentation.

Les spectateurs ont non seulement admiré le jeu, le chant et la danse qui sont parfaits, mais aussi la mise en scène qui est d'une richesse incomparable.

Renvoi forcé.

Le concert instrumental que devaient donner hier soir au théâtre de l'Opéra deux artistes de renom, MM. Marteau et Gerardey, a été forcément renvoyé à une date non encore fixée ; ces messieurs étant arrivés en ville à une heure trop avancée de la nuit.

Incendie à Newport.

Newport, R. I., 27 mars—Le vapeur "Plymouth", de la Fall River Line, a été complètement détruit aujourd'hui par un incendie alors qu'il était amarré à son quai.

Les vapeurs "Puritan", "Naugatuk" et "Priscilla", qui étaient amarrés non loin du "Plymouth", ont subi des avaries.

Les pertes sont estimées à plus d'un million de dollars. Il n'y a fort heureusement pas eu de pertes de vies à déplorer. Le "Plymouth" était un navire de 2,280 tonnes. Il avait été construit à Chester, Pie., en 1890.

SANGLANTE QUERELLE.

Chickashaw, T. I., 27 mars—A la suite d'une querelle qui a eu lieu aujourd'hui entre quelques individus dans un petit village situé à 25 milles de Chickashaw les nommés Mullens et G. W. Dean ont été tués et Martin Anderson et Albert Meeks ont été mortellement blessés.

Le fermier Jas Martin et ses deux fils ont été arrêtés sous l'accusation d'être les auteurs du meurtre.

La querelle est survenue au sujet d'une division de terres.

L'élection du maire de Sioux City

Sioux City, Iowa, 27 mars—Les retours complets des élections d'hier donnent une majorité de 260 voix à M. W. O. Sears, candidat du parti démocratique au poste de maire.

M. P. A. Sawyer, le candidat républicain, était partisan de l'abolition complète des maisons de jeu.

Le conseil municipal est également divisé.

M. Russell Sage.

New York, 27 mars—Russel Sage le financier new-yorkais n'a pas été réélu hier en qualité de membre du conseil de direction de la compagnie St-Louis and Iron Mountain Railway. C'est la première fois que M. Sage n'est pas réélu à ces fonctions qu'il occupait depuis un grand nombre d'années. M. Thomas E. Eckert a été nommé à sa place.

Querelle entre acteurs.

Syracuse, N. Y., 27 mars—Deux acteurs, MM. Clarence Heritage et Chas. E. Graham, qui avaient participé à une représentation d'"Arizona" donnée hier soir au théâtre de Syracuse, se sont querellés en sortant et ont échangé plusieurs coups de revolver.

M. Graham a été légèrement blessé.

Choix approuvé.

Vienne, 27 mars—Le ministère des affaires étrangère a prévenu la Presse Associée que l'empereur François-Joseph a approuvé aujourd'hui la nomination de Charles Francis comme ambassadeur des Etats-Unis en Autriche-Hongrie.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations

M. W. Laner à Don Watts, 7 terrains, Claiborne, Robertson, Benton, Gordon, $1000.

Chas J. Hanover à Léon L. Vivien, terrain, Mandeville, Dauphine, Espagne, Bourgogne, $1725.

Vve P. Conteion à Mme J. L. Kelly, 1 filet Avenue Carrollton, Short, Sycamore, Néron, $11,000.

Otto J. Maier à Mutual Bld'g et Homestead Ass'n, terrain, Roman, Hospital, Ursuline, Prieur, $2100.

L'acquéreur à Emile Weber, même propriété, $2100.

P. B. Pederson à H. G Dufour, 2 terrains, Bienville, Customhouse, Scott, Pierce, $1600.

Mlle A. M. Pederson au même, 2 terrains, même filet, $1600.

M. Pederson au même, terrain, même filet, $890.

Mme C. A. H. Otto et als à G. P. et L. L. Bouron, intérêt dans un terrain, Chartres, St Louis, Toulouse et Decatur, $2,500.

F. A. Rolle à Mme F. Lambert, terrain, Constantinople, Dryades, Marengo et Baronne, $1,100.

Chas W. Ross à Mme E. M. Grundy, 2 terrains, Madison, Septième, Green et Cambronne, $600.

W. E. Clement à Mlle Alice Daisy Carroll, terrain formant le coin des rues Cadiz et Saratoga, $600.

Mlle Patsy A. Bell à Security Bld'g et Loan Ass'n, terrain, Saratoga, Marengo, Rempart, Gen. Taylor, $800.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $800.

Arthur Hart à L. Federico, 1 filet, Hopkins, Mintum, Nashville Ave., Rickerville Line, $300.

Carrollton Land et Improvement Co. Ltd. à W. S. Duncan, terrain, Burthe, Pine, Elm, Lowerline, $1335.65.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Feuilleton

—:DE:—

L'Abeille de la N. O.

No 114 Commencé le 15 novembre '05

LE LOUVETEAU

GRAND ROMAN INÉDIT

Par PAUL BERTNAY

QUATRIÈME PARTIE.

LA LENTE JUSTICE

XIV

LA COMTESSE COLETTE

Suite.

—Non.... ma mère !.....

—J'irai m'humilier.... demander grâce.... oui, moi, la comtesse de Châtel-Arnaud !... J'irai demander grâce à cette femme.....

Et voilà où je vous ai précipitée.... voilà l'opprobre qui grandit.... la honte qui s'accumule.... Vous.... chez cette femme ?.....

—Allons donc !.... ne sois pas ainsi méprisant, mon fils.... Nous n'avons plus le droit de mépriser personne.... Et c'est celle dont nous parlons qui, maintenant, s'élève au-dessus de nous par la probité de sa vie et par l'indignité de la nôtre.....

..J'irai lui apporter la rançon qui peut encore l'arrêter.... avant qu'elle n'ait accompli l'irréparable.... Et quand j'aurai tout restitué....

—Lui rendez-vous les quinze années de sa vie qui ont été condamnées, par moi, à la pauvreté .... au travail.... à l'angoisse du lendemain ?.....

..Que lui répondrez-vous, quand elle vous réclamera sa jeunesse sacrifiée ....l'existence heureuse....enviée....qui pouvait.... qui devait être la sienne? .....Que vous restera-t-il pour lui payer tout cela ? ....puisque déjà....vous devez tout lui rendre....puisque tout lui appartient ?.....

..Non, s'écriait-il en une nouvelle fièvre, non, vous n'obtiendrez rien....parce que vous irez chez une ennemie qui, depuis dix-huit ans, s'acère contre nous.

—Mais enfin..... nous avons été bons....nous avons été tendres pour son enfant..... Nous en avons fait le nôtre....

—En le lui ravissant.... en la tenant à l'écart comme une bête galeuse.....

..Ce que nous avons fait pour son fils !....Mais c'est peut-être depuis trois ans qu'elle amasse silencieusement en son cœur le plus de rancune..... le plus de haine contre ceux qui la repoussent....qui l'éloignent .... qui n'ont jamais daigné entrer en communication avec elle.... ne fût-ce que par lettre seulement..

..Et vous vous figurez qu'elle ne va pas prendre sa revanche ! .... Vous vous imaginez que son fils plaidera votre cause !.....

..Mais il est comme elle, son fils.... Il nous hait.... Il y a toujours eu, entre cet enfant du ruisseau et nous, un mur de défiance et de répulsion !.....

—Tu mens !... Il m'aimait...

—Eh bien, il me haïssait, moi. Croyez-vous donc que je ne l'observais pas ?.... Jamais je n'ai vu dans ses yeux qu'une antipathie qu'il n'essayait pas même de dissimuler.....

..Il me hait.... il hait nos idées... il hait nos traditions... il hait nos cultes.... C'est un enfant de la révolution, entré par surprise dans le camp ennemi... Il est peuple par sa mère, et de son père il a hérité toutes les violences, toutes les obstinations qui en ont fait l'être indomptable que vous connaissez aussi bien que moi.....

..Vous comptez peut-être sur lui pour attendrir sa mère ?....

..Allons donc ! vous dirai-je à mon tour. C'est lui, en ce moment, qui l'excite contre nous... et pas mieux de lui que d'elle vous n'obtiendrez rien:...rien.. rien....

..Et comme je ne veux pas, moi, recevoir un papier timbré où on me traitera, oh : comme je mérite d'être traité, soit....mais comme je me refuse à l'être, j'aime autant en finir .....tout de suite.

—Malheureux !....tu n'as pas le droit d'affirmer ton déshonneur, tant qu'il existe encore une possibilité de le tenir secret !

—Vous courez, ma pauvre mère, à une effroyable déception.

—Mais au moins ferai-je mon devoir, moi, en luttant jusqu'au bout, pour l'honneur du nom .... pour l'honneur de la race.....

..Et je te dis que je la sauverai de l'opprobre, moi, cette maison de Châtel-Arnaud, dont je ne veux pas qu'on puisse raconter que le dernier représentant a mis fin à ses jours parce qu'il était un voleur, et qu'il allait être publiquement convaincu de son vol.

..Oui.... elle est finie, notre maison.... elle s'éteint avec toi .... Nous resterons quelques années encore, tous les deux, terrés dans quelque coin ignoré.... dans quelque coin où la mort viendra vite... Mais si on soupçonne la vérité, on n'en aura pas, —je sais que je parviendrai à cela,—on n'en aura jamais la certitude.....

..Et quand, plus tard, on parlera de Châtel-Arnaud, on dira.. on pourra dire.... on sera forcé de dire : "Grand nom... grande race.... grand honneur !.....

..Voilà ce que j'obtiendrai moi.

—Et si vous y échouez.

—Je juge mieux du cœur de l'enfant que j'aimais, et de la pitié de sa mère.....

Et comme le comte Armand ne répondait que par un haussement d'épaules.

—Ecoute-moi, mon fils, fit la douairière, avec une ardeur de conviction qui mettait des lueurs dans ses yeux d'acier, écoute-moi, et si je t'ai, il y a trois ans, pardonné ton crime, ah ! ne m'outrage pas,— pas encore,— en m'infligeant le désespoir d'un crime plus abominable.

—Parlez, ma mère, répondit-il, d'une voix sourde.

—Je vais m'absenter.

—Pour aller où ?.....Savez-vous seulement où est, à cette heure, celui que vous voulez retrouver.

—Je sais où il est—peu importe comment je l'ai appris—Je le sais.

—Soit.

—Je reviendrai dans deux jours....trois jours...je ne peux préciser encore .... Cela dépendra des événements.....

—Et des impossibilités de votre tâche, ma pauvre mère.

—A cœur vaillant rien d'impossible, mon fils. Je reviendrai quand ma tâche sera accomplie .... Mais je te demande une promesse.... solennelle.... sacrée .... de celles qui engagent .... auxquelles on serait un misérable ... un réprouvé si on osait y manquer.

—Laquelle ?

—Promets-moi que je te retrouverai vivant à mon retour.

—On ne peut pas promettre cela, ma mère... Nul ne sait son heure... La mienne va peut-être sonner dans quelques instants.

—Promets-moi, malheureux enfant, promets-moi que tu ne la devanceras pas volontairement, cette heure-là.....

Il eut une hésitation.

Il regarda sa mère.... Sous les yeux étincelants de la comtesse Colette, les siens vacillèrent.....

Et, comme pris de pitié pour celle dont il était le malheur.... dont il était la honte ;

—Je vous le promets, ma mère ....Et je vous jure que je vous fais là un immense sacrifice....

—Tu me le promets sur la mémoire de ta femme et de ton enfant ?....

—Oui....partez sans emporter cette terreur....Partez. A votre retour, vous me trouverez ici.

—Eh bien .... au revoir, mon fils.

—Au revoir ma pauvre mère.

.....

Rapidement, la douairière était redescendue au premier étage.

Maintenant .... il fallait être calme....il fallait ne rien laisser paraître du tumulte de son âme.

Elle frappa à la porte du cabinet de travail de Philippe Régnier.

—Entrez !

En la voyant, le jeune professeur s'était respectueusement levé.

—Madame.....

—Deux mots seulement, monsieur Régnier. Je viens vous prévenir.....

Et s'efforçant de sourire :

—C'est encore un coup de tête de ce terrible Marc.....

—Mais je vais arranger tout cela.... Je profiterai même de l'occasion pour faire quelques achats.... à Paris.

—Comment ! il est allé.....

—Un coup de tête, vous dis-je.....

—Son envie d'être soldat, peut-être.....

—J'en ai peur. Quoi qu'il en soit.... que je le ramène ou que le terrible enfant m'impose sa volonté, je reviendrai dans trois ou quatre jours. Cela vous fait donc trois ou quatre jours pour travailler tranquillement. Profitez-en donc, mon cher monsieur .... et au revoir.....